



COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 05/06/2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi cinq juin, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-neuf mai, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en la mairie de MERLINES sous la présidence de M. Jérôme Krolik, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice	15
Nombre de conseillers municipaux présents	12
Nombre de conseillers municipaux absents représentés	2
Nombre de conseillers municipaux absents	1

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames et Messieurs KROLIK Jérôme, RIOT Agnès, TUROCHE Nadia, GRANDPEYRE Gilles, FIANCETTE Sylvette, CLEBERT David, TROUBADY Nathalie, FAURE Cyril, POUJAT Aline, QUINTANEL Christophe, JULLIEN Aline, ROCHE Jean-Noël.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mr JAZEIX Christian a donné pouvoir à Mr KROLIK Jérôme,
Mr ROUSSEL Fabien a donné pouvoir à Mme RIOT Agnès.

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

Mme NOËL Marie-France

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 18H30.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme TUROCHE Nadia est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

I. SÉNATORIALES : ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS

Mr le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et de deux membres présents les plus jeunes. Il s'agit de :

MM. Roche Jean-Noël, Grandpeyre Gilles, Mmes Poujat Aline, Fiancette Sylvette.

Le conseil municipal procède à l'élection.

Sont élus avec 12 voix : Jazeix Christian, Riot Agnès et Krolik Jérôme en tant que titulaires.

Sont élus avec 12 voix : Grandpeyre Gilles, Turoche Nadia et Roussel Fabien en tant que suppléants.

L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour et des questions diverses ayant été traités, M. le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 19h00.

Le Maire,

Mr KROLIK Jérôme.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Folio : 534

Nombre de conseillers :

N°2026-05-01

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 14

L'an deux mille vingt-six

Le cinq juin à 18 h 30

Le Conseil Municipal de la commune de MERLINES, dûment convoqué
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. KROLIK Jérôme, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 29/05/2026

Présents M. KROLIK Jérôme, Mmes RIOT Agnès, TUROCHE Nadia, M. GRANDPEYRE Gilles, Mme TROUBADY Nathalie, MM. QUINTANEL Christophe, CLEBERT David, FAURE Cyril, Mmes FIANCETTE Sylvette, POUJAT Aline, M. ROCHE Jean-Noël, Mme JULLIEN Aline.

Absents : M. ROUSSEL Fabien a donné procuration à Mme RIOT Agnès, M. JAZEIX Christian a donné procuration à M. KROLIK Jérôme, Mme NOËL Marie-France.

Mme TUROCHE Nadia a été désignée secrétaire de séance.

SENATORIALES : ELECTIONS DES DELEGUES ET SUPPLEANTS

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie, le 5 juin 2026 à 18 h 30

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

MM. ROCHE Jean Noël, GRANDPEYRE Gilles, Mmes POUJAT Aline, FIANCETTE Sylvette

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les candidatures est enregistrées :

M. le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus trois délégué(s) et trois suppléants.
Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 2
- suffrages exprimés : 12
- majorité absolue : 6

c) Élection des délégués

Ont obtenu :

M. JAZEIX Christian 12 voix

Mme RIOT Agnès 12 voix

M. KROLIK Jérôme 12 voix

M. JAZEIX Christian ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales

Mme RIOT Agnès ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

M. KROLIK Jérôme ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

d) Election des suppléants

NB : la même démarche est conduite pour l'élection des suppléants.

M. GRANDPEYRE Gilles 12 voix

Mme TUROCHE Nadia 12 voix

M. ROUSSEL Fabien 12 voix

M. GRANDPEYRE Gilles ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Mme TUROCHE Nadia ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

M. ROUSSEL Fabien ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Pour copie certifiée conforme.

A MERLINES, le 05 juin 2026.

Le maire,

J. KROLIK.



Certifié exécutoire par le Maire, après la transmission en Sous-Préfecture d'USSEL le 08/06/2026 et de la publication le 08/06/2026
Le Maire,

